

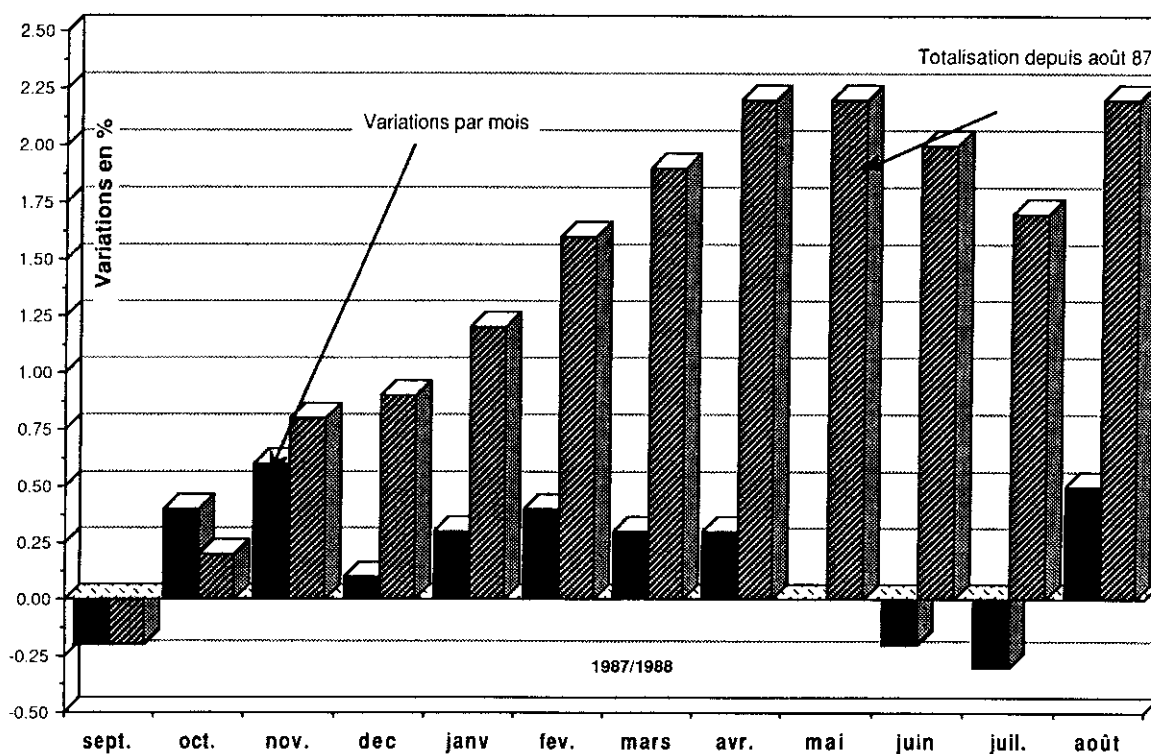
STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

INDICE CALCULE DES SALAIRES 1989

L'indice des salaires CERN pour 1989 est basé sur l'évolution de l'indice du coût de la vie à Genève du 1^{er} septembre 1987 au 31 août 1988. Cette évolution est présentée graphiquement ci-dessous :

The CERN salary index for 1989 is based on the variation of the cost-of-living in Geneva between 1st September 1987 and 31 August 1988. This variation is shown in the following graph :



Pour la période de référence cet indice a varié de + 2,20%.

For the period under consideration, this variation is + 2.20%.

Après la prise en compte des tables fiscales valables pendant cette période, l'indice moyen calculé applicable à la grille des salaires à partir du 1^{er} janvier 1989 s'établit à 1.94%.

After folding in the effect of taxation using tax tables valid for the same period, the calculated average index to be applied to the CERN salary scales as from 1st January 1989 would be 1.94%.

CONSEIL DU PERSONNEL

La prochaine réunion du Conseil du Personnel se tiendra le :

MARDI 27 SEPTEMBRE 1988, à 15h.00

Salle du Conseil, Bât. Principal 1^{er} étage

Ordre du jour :

1. Adoption de l'Ordre du jour.
2. Approbation du compte rendu de la 244^e réunion du Conseil du 30 août 1988.
3. Analyse des pensions.
4. Politique des contrats.
5. Départs anticipés.
6. Avenir du CCEC.
7. Statut du groupe de Coordination des Anciens du CERN.
8. Divers.

Nous vous rappelons que les séances du Conseil du Personnel sont publiques, et que vous pouvez y assister; **vous avez là l'occasion de prendre connaissance des derniers développements sur toutes ces questions.**

Cependant, seuls les délégués de l'Association du Personnel peuvent participer activement au débat, et nous vous invitons dès à présent à prendre contact avec eux pour leur soumettre les questions que vous aimeriez voir posées.

*

* *

COMITES COMMISSIONS REPRESENTANTS DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL EXERCICE 1988 - 1989

COMITES MIXTES

COMITE DE SURVEILLANCE DES RESTAURANTS

Le poste resté vacant à l'intérieur de ce Comité vient d'être pourvu par Mr. Michel BOFFARD/SPS.